

Conditions générales de vente par correspondance du Realiser A16 par AV-in et la boutique AV-in

Les présentes conditions générales de vente régissent les ventes par correspondance auprès de particuliers et professionnels du Smyth Realiser A16 par AV-in et la boutique AV-in à l'exclusion de toutes autres conditions notamment celles en vigueur dans les magasins et le show-room de AV-in à Paris.

Dans la suite de ces CGV, AV-in désigne à la fois la SASU AV-in et la boutique AV-in.

Le client particulier est déclaré en avoir pris connaissance et les avoir acceptées inconditionnellement avant la passation de la commande, toute validation de commande impliquant l'adhésion par le client aux présentes conditions de vente qui font la loi entre les parties.

Toute dérogation aux présentes conditions générales de vente ne sera valable qu'après accord écrit de AV-in donné à cet effet. Des conditions particulières peuvent notamment être stipulées lors d'une offre, lesdites conditions particulières prévalant en cas de conflit avec les présentes conditions générales de vente.

AV-in se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, les nouvelles conditions de vente s'appliquant à toute nouvelle offre ou commande, quelle qu'ait été l'antériorité des relations entre AV-in et le client.

Sauf preuve contraire, les échanges par mail ou fax constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre AV-in et ses clients.

Commande

La commande est exclusivement effectuée par correspondance.

A réception du bon de commande et du règlement, AV-in adresse au client un accusé de réception de la commande par mail.

AV-in se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande en cas de problème relatif à l'approvisionnement des produits, à la commande reçue (commande illisible, défaut d'information indispensable par exemple), en cas de commande passée par un client notoirement insolvable. Dans ce cas, un mail sera adressé au client.

AV-in se réserve le droit de refuser une commande à un client inadapté à l'usage et la mise en œuvre du Realiser A16 chez lui, ou dont la configuration ne permet pas la mise en œuvre du Realiser A16 chez lui. Dans ce cas, un mail sera adressé au client. Et aucun frais ne sera retenu suite à cette annulation.

Garantie de satisfaction

Si vous souhaitez retourner un produit acheté par correspondance auprès de AV-in au cours de la période d'essai de 30 jours (pour les produits applicables), veuillez

contacter AV-in au 01 77 13 85 79 ou par courrier électronique, à l'adresse info@av-in.fr. Les produits commandés doivent être retournés dans leur état d'origine, avec tous les accessoires

Droit de rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 15 jours (ou 30 pour certains) à compter de la réception de la livraison pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Prix

La facturation du client se fait aux prix convenu entre les 2 parties. Les prix des produits sont indiqués en euros TTC. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payées en euros. AV-in se réserve le droit de modifier à tout moment ses prix. Les nouveaux prix s'appliquent à toute nouvelle commande ou nouvelle offre.

Sauf indication contraire écrite de la part de AV-in, les prix s'entendent taxe incluses. Des frais de port supplémentaires peuvent s'ajouter. AV-in se réserve le choix du transporteur (sauf indication explicite lors de la commande).

Livraison

Les produits achetés sont livrés en France métropolitaine, Corse et Monaco. Ils sont livrés à l'adresse de livraison indiquée au cours du processus de commande. Les informations renseignées par le client lors de la commande engagent celui-ci. En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire (notamment nom, prénom, numéro et nom de rue, code postal, nom de ville, numéro de téléphone ou adresse mail), AV-in ne saurait être tenue pour responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer la commande.

La livraison standard est assurée en France métropolitaine, Corse et Monaco sous 5 à 7 jours ouvrés à compter de la réception des éléments de commande par AV-in, pour les articles en stock. Le décompte des 30 jours d'essai calendaire, pour les produits concernés, commence à partir du jour de la réception des marchandises par le client.

Transport – Réserves

Il appartient au client de vérifier la marchandise à la livraison et d'exercer son recours contre le transporteur.

Pour se couvrir en cas de manquement ou de défaut, le client doit impérativement :

- le signaler sur le bordereau de livraison des marchandises du transporteur ;
- adresser au transporteur une lettre recommandée avec AR, dans un délai maximum de 3 jours suivant le jour de livraison ;

- adresser à AV-in simultanément copie de ladite lettre et du bordereau de livraison.
- A défaut de suivre cette procédure, AV-in ne prendra en charge aucune réclamation.

Paiement

Le règlement des marchandises s'effectue selon les modalités définies sur la page de vente. Dans le cadre d'un paiement par chèque, ce dernier doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou Monaco.

L'envoi du paiement et du bon de commande signé est à effectuer à :

AV-in
16 allée de fontainebleau
75019 Paris

Votre commande sera expédiée à réception de votre paiement par notre service comptable selon les délais habituels de livraison.

Remboursement

Le remboursement dans les hypothèses d'un retour de la marchandise conformément aux présentes CGV s'effectuera par chèque bancaire adressé au nom du client ayant passé la commande et à l'adresse de facturation, au plus tard dans les 10 jours suivant la réception de la marchandise retournée. Avant l'issue de la période d'essai, pour les produits concernés, le client devra avoir indiqué à AV-in par mail ou téléphone son souhait de retourner la marchandise.

Les frais de port de retour sont à la charge du client. L'adresse de retour est la même que celle d'expédition, chez AV-in.

Le matériel devra être retourné complet et sans trace d'usure apparente (hors mousse de microphone) dans tous ses emballages d'origine. Tout manquement dans les éléments retournés entraînera une facturation qui sera déduite du montant remboursé. Les tarifs forfaitaires appliqués sont les suivants :

- Unité centrale du Realiser A16 : totalité du montant de la commande
- Microphones : 170 €
- Tour du cou : 10 €
- Rallonge (2) : 30 € chacune
- Jonction en Y de microphone : 40 €
- Télécommande : 75 €
- Suiveur de tête (head-top) : 170 €
- Support casque du suiveur de tête : 15 €
- Référent de suiveur de tête (front-top) : 150 €
- Bloc secteur : 50 €
- Casque (si fourni) : fonction du modèle, à la valeur du marché

Aucun envoi en contre remboursement ne sera accepté quel qu'en soit le motif.

Réserve de propriété – Transfert de risques

AV-in se réserve l'entière propriété des marchandises livrées jusqu'à encaissement par AV-in de leur complet paiement. Le client n'est pas tenu responsable des risques de perte, vol ou destruction pouvant survenir pendant le transport avant la réception par le client du colis. Il est en revanche responsable de leur retour jusqu'à réception par AV-in en cas de rétractation.

En cas de problème de paiement, AV-in pourra reprendre les articles livrés impayés et, en cas de redressement judiciaire ou liquidation du client, exercer une action en revendication.

Le client fera en sorte qu'aucun créancier ne saisisse les articles dont la propriété n'a pas encore été transférée au client du fait de leur non-paiement. Dans l'hypothèse d'une appréhension illégale par un tiers de l'article vendu, le client devra faire connaître le droit de propriété de AV-in et en informera AV-in immédiatement.

Garantie

La garantie AV-in de 2 ans couvre les vices cachés. Elle ne couvre pas les défauts dus à des erreurs de manipulation, de manutention et en général à une mauvaise utilisation ou à une utilisation inadéquate ou déraisonnable. Sont également exclus les dommages dus à une opération de maintenance ou à un démontage effectué par une personne non agréée par AV-in, les modifications ou altérations apportées à l'appareil, les dommages résultant d'un emballage insuffisant lors du retour d'un appareil ou ceux résultant d'un accident. Cette garantie est invalidée d'office si le numéro de série a été enlevé ou effacé. Pour pouvoir bénéficier de la garantie des produits il convient impérativement de conserver la facture d'achat du produit.

AV-in ne pourra être tenu pour responsable de pertes ou dommages directs ou indirects subis par le client ou par des tiers du fait des marchandises ou de leur utilisation. Si un article vendu au client est affecté d'un vice ou d'un défaut imputable à AV-in, AV-in ne sera tenu à aucune autre obligation qu'à celle de la réparation de l'article ou de son remplacement, au choix de AV-in, à l'exclusion de toute demande de dommages-intérêts ou autres.

Responsabilité

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France.

AV-in ne saurait être tenu pour responsable en cas d'inexécution du contrat du fait d'un cas de force majeure, de perturbation ou de grève totale ou partielle notamment des moyens de transport et/ou communication, incendie, inondation.

L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits pour une cause étrangère à AV-in, notamment pour cause d'incompatibilité de matériel, ne peut donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement ou mise en cause de la responsabilité de AV-in.

Réclamations

En cas de vices cachés, toute réclamation doit être introduite par un courrier recommandé avec AR dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. La réparation ou le remplacement de l'article aux frais de AV-in sont conditionnés par la vérification par AV-in de la réalité du défaut ou du vice invoqué. L'introduction d'une réclamation, quelle qu'en soit la cause, ne peut permettre au client de retarder ou retenir un paiement d'une somme arrivée à échéance normale.

Gilles Gerin
AV-in

831 230 412 R.C.S Paris